Me Pierre Pelletier
Avocat

2843, rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

Téléphone : 418 903-6886
Cellulaire : 418 928-1971
Télécopieur : 418 650-7075
Courriel : pelletierpierre@videotron.ca

Lévis, le 16 janvier 2015

Par courriel et dépôt au SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, bur. 255
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET : HQT – Demande de modification de la politique d'ajouts au réseau de transport
Dossier : R-3888-2014
Planification de l'audience de l'AQCIE et du CIFQ

Chère Consoeur,

Je donne suite à votre lettre du 6 janvier 2015.

Nous prévoyons 60 à 90 minutes pour la présentation de notre preuve.

Nos témoins seront Luc Boulanger, Pierre Vézina, Pascal Cormier et Robert D. Knecht.

Nous prévoyons 30 à 60 minutes pour le contre-interrogatoire des témoins du Transporteur, encore que cette estimation soit particulièrement incertaine dans le contexte inhabituel de cette audience où le Transporteur prévoit une présentation de 5 heures.

Nous demandons de nous réserver 15 minutes pour le contre-interrogatoire de chacun des intervenants.

Nous prévoyons une plaidoirie orale de l'ordre de 30 à 60 minutes mais, ici encore, le temps requis pourrait être plus considérable eu égard au temps requis par le Transporteur, qui prévoit des représentations totalisant 8 heures.

Enfin, nous demandons que soient assurés des services de traduction pour toute la durée de la présentation des preuves (Transporteur et intervenants).

Nous n'avons par ailleurs pas d'objection de principe à ce que, contrairement à l'habitude de procéder à la présentation de la preuve selon l'ordre alphabétique, l'AQCIE et le CIFQ procèdent avant l'ACEFO, mais nous ne voyons guère de mérite à la proposition du Transporteur en ce sens dans le présent dossier. Chose certaine, nous ne croyons pas opportun de scinder la présentation de notre preuve en deux temps (M. Knecht, d'abord, puis nos autres témoins après l'audition de M. Adamson) comme le laisse entendre la proposition du Transporteur.

Je vous prie d'agréer, chère Consoeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(s) Pierre Pelletier

Pierre Pelletier
PP/sb
p.j.
c.c. Me Yves Fréchette
Me Éric Dunberry
Me Marie-Christine Hivon